

Les bords de Seine à Venables

Distance **16.3 km**

Départ (Commune de départ) :
LES TROIS LACS

GPS latitude :
49.2

GPS longitude :
1.29629

Dénivelé : 117 D+

Catégories : Boucle

Chemins goudronnés : 14%

**ITINÉRAIRE OUVERT AUX
PRATIQUES SUIVANTES**

A pied
Durée : 04:15
Difficulté : Moyen

DESCRIPTIF

Grande randonnée à travers champs, ce circuit vous offrira d'incroyable vue sur une boucle de la vallée de Seine. Prenez le temps de vous arrêter pour savourer un instant de calme dans un endroit bucolique.

INFOS +

Au cours de cette randonnée, vous rencontrerez les vestiges d'une autre époque : une motte féodale vraisemblablement édifiée au Xlième siècle, reste d'une fortification médiévale.

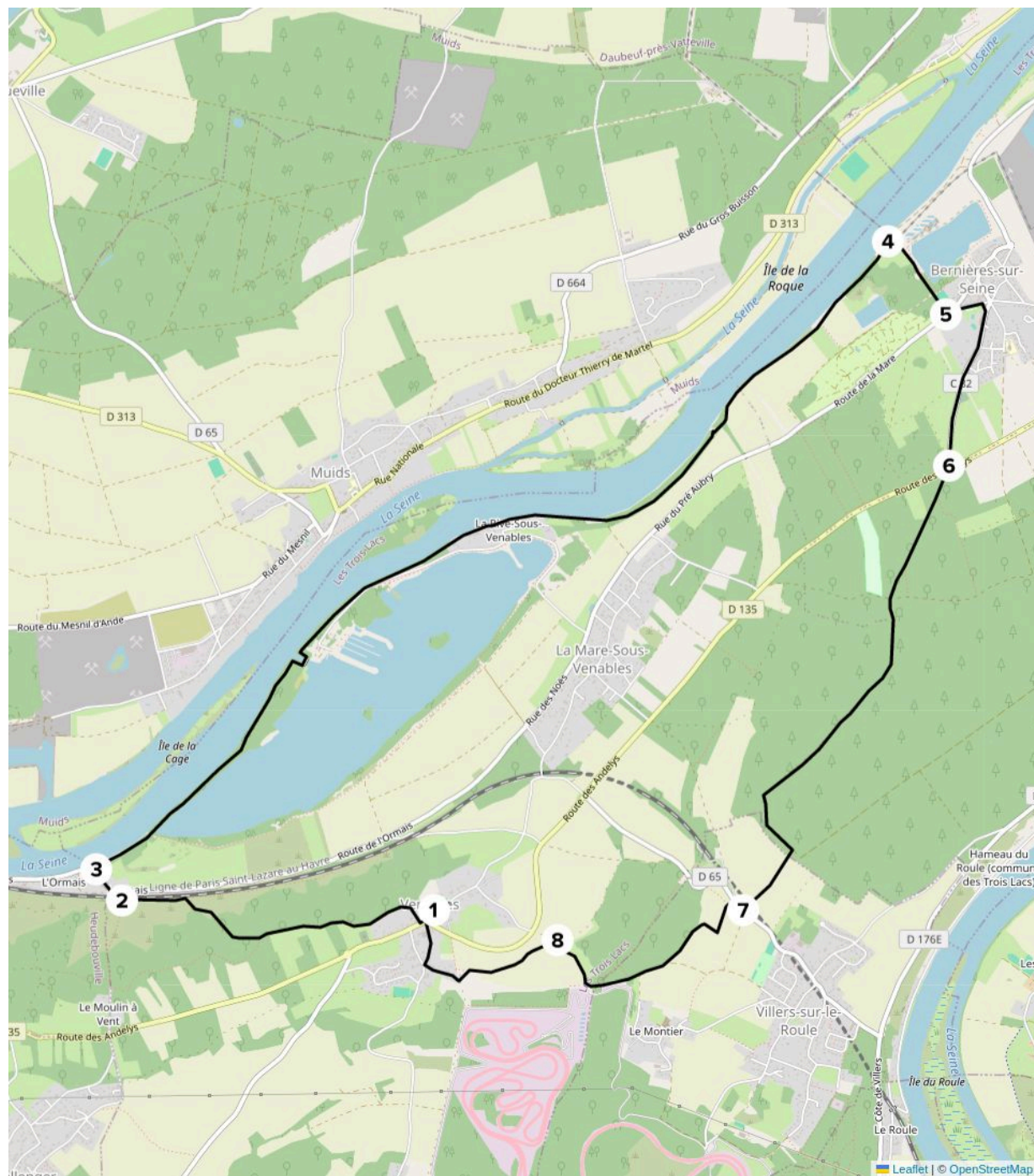
La motte de Venables permettait de surveiller la boucle de la Seine en dominant le fleuve. L'ouvrage était complété au Sud par une basse-cour équipée d'un puits.



2019-08_Bords de Seine à Venables 10 © Thierry Matrou, OT Seine-Eure



2019-08_Bords de Seine à Venables 4 © Thierry Matrou, OT Seine-Eure



Etape 1 : A la sortie du parking, prendre à gauche. Passer le feu et après 50 m sur la droite, prendre le sentier entre des murs. Poursuivre jusqu'à la voie ferrée. Tourner à gauche et la suivre sur 300 m.

Etape 2 : Passer sous la voie ferrée. Prendre la route à gauche et entrer dans Lormais.

Etape 3 : A la Seine, virer à droite et emprunter le chemin de halage jusqu'à Bernières-sur-Seine.

Etape 4 : Arrivé au transbordeur enjambant la Seine, tourner à droite à la clôture, le longer et poursuivre tout droit, passer derrière le camping du château Gaillard.

Etape 5 : A la route, à l'entrée de Bernières-sur-Seine, prendre à gauche puis à droite à la fourche, et à 250 m encore à droite dans la route des Plantes jusqu'à la D 135.

Etape 6 : Traverser la route et prendre en face le chemin qui entre dans la forêt. Poursuivre tout droit, puis franchir une première barrière. A 1,5 km, le chemin débouche sur un chemin de bord de forêt. Prendre à gauche et aller jusqu'à la seconde barrière. La franchir et descendre un chemin de plaine jusqu'à la route.

Etape 7 : La traverser et au calvaire prendre le chemin et à 100 m virer à gauche dans le chemin qui longe par la gauche le Bois de la Fayel et le contourne.

Etape 8 : Au carrefour de chemins, tourner à gauche et remonter vers Venables en suivant la D 135 par la gauche. Au débouché sur la rue des Sources, la remonter à droite et 200 m plus loin, prendre à droite la sente. Aux feux tricolores, emprunter le passage piétons à votre gauche, traverser la D 135 pour le retour vers le parking.